



Différence entre une pépinière et un incubateur

Un **incubateur** est destiné aux jeunes ou très jeunes entreprises innovantes, dans les secteurs de la biotechnologie, de l'agroalimentaire, de l'informatique...

Les incubateurs ont pour rôle de suivre le porteur de projet, de son élaboration à sa concrétisation.

Généralement les incubateurs sont mis en place par des établissements d'enseignement supérieurs ou de recherche. Ils offrent la possibilité aussi d'un hébergement à moindre coût sur des sites scientifiques, des technopôles qui facilitent le contact.

Une **pépinière d'entreprise** est une structure qui va accueillir, héberger et accompagner le porteur d'un projet et son entreprise.

Un ensemble de services est mis à sa disposition :

- bureaux
- conseils spécialisés
- secrétariat
- moyens logistiques.

Cela permet d'alléger les contraintes en ce qui concerne l'installation de l'activité.

Les pépinières proposent, en effet, un double accompagnement aux jeunes entreprises : d'une part un accompagnement individuel, par des entretiens formalisés à un rythme trimestriel au moins, et une mise en réseau avec des contacts utiles, et d'autre part un accompagnement collectif par des animations thématiques, comme des mini-conférences, mais aussi par le simple fait de se retrouver entre chefs d'entreprises autour de la machine à café !